



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

## Trente-deuxième session

Malabo (Guinée équatoriale), 11-14 avril 2022

### Promouvoir les investissements et le commerce à l'appui de systèmes agroalimentaires compétitifs: perspectives et progrès de la Zone de libre-échange continentale africaine

#### Résumé

Le présent document récapitule les principaux enjeux liés à la promotion des investissements et du commerce à l'appui de systèmes agroalimentaires compétitifs dans le contexte des négociations en cours et de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

La promotion des investissements et du commerce est essentielle afin d'opérer la transition nécessaire vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, ainsi que pour augmenter les débouchés commerciaux au service d'une croissance durable et inclusive et concrétiser la vision de la ZLECAf.

La ZLECAf a pour objectif de créer un cercle vertueux de débouchés commerciaux qui stimulera le commerce et l'investissement et permettra d'augmenter la valeur ajoutée, la croissance de la productivité et l'accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante, ce qui conduira à une augmentation du nombre et de la qualité des emplois et à une plus grande sécurité alimentaire et devrait se traduire par des améliorations en matière d'inclusion sociale, et donc un élargissement des marchés.

La ZLECAf est portée par un élan politique de haut niveau, mais elle ne portera ses fruits que si les États africains souscrivent et donnent suite aux engagements pris à ce titre tout en investissant dans les catalyseurs nécessaires.

La session sera l'occasion pour les membres et les autres parties prenantes de se pencher sur des exemples concrets de mesures ou de meilleures pratiques utilisées par les pays africains pour promouvoir l'investissement et le commerce agroalimentaire. Elle permettra également de recueillir des recommandations visant à stimuler le commerce et les investissements dans le cadre de la ZLECAf.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

**Suite que la Conférence régionale est invitée à donner**

La Conférence régionale est invitée à :

- reconnaître l'importance qu'il y a à intégrer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les processus de la ZLECAf aux niveaux politique, institutionnel, financier et social, et encourager les membres et les communautés économiques régionales (CER) à utiliser le Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles de l'Union africaine dans le cadre de leur participation à la ZLECAf;
- appeler les pays et les CER à intégrer les Principes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires dans leurs politiques et stratégies d'investissement;
- exhorter les membres à coordonner les politiques commerciales et d'investissement ayant une incidence sur les marchés agroalimentaires (incitations fiscales, obstacles techniques et non tarifaires, etc.);
- encourager les membres et les CER à s'efforcer de générer une croissance axée sur l'exportation en intensifiant le commerce intra-africain au sein de la ZLECAf, avec le soutien des investissements nationaux et étrangers. Il s'agit notamment de créer des zones économiques spéciales, des parcs industriels et des groupements d'entreprises, et de moderniser les couloirs commerciaux pour accélérer les échanges transfrontaliers de produits agroalimentaire;
- reconnaître l'importance qu'il y a à réduire les risques liés à l'investissement et à promouvoir la participation du secteur privé aux projets prioritaires en faisant appel à des financements mixtes et à des partenariats public-privé, selon les besoins. En cas de défaillance des marchés dans la fourniture de biens publics, les entreprises publiques devraient être encouragées à investir dans les projets et à les gérer afin d'en assumer les risques, en faisant appel ou non à la participation du secteur privé.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

## I – Contexte/Informations générales

1. La promotion des investissements et du commerce est essentielle à la transformation des systèmes agroalimentaires et à l'augmentation des débouchés commerciaux en faveur d'une croissance durable et inclusive, ainsi que pour la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). L'accroissement des investissements et des échanges commerciaux peut également permettre de réduire les effets de la pandémie de covid-19 sur les économies africaines et contribuer à éviter les perturbations de l'approvisionnement alimentaire. La pandémie mondiale aura probablement de graves répercussions à long terme car elle met à l'épreuve les systèmes agroalimentaires, fragilise le secteur informel et pèse sur les économies, plongeant des millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë.

2. Des investissements bien conçus dans la protection sociale et des programmes utiles axés sur les marchés peuvent permettre aux petits producteurs, aux femmes, aux jeunes et aux autres personnes vulnérables de tirer parti des possibilités offertes. Les évaluations d'impact par pays montrent que les investissements dans la protection sociale renforcent les capacités productives et atténuent les contraintes liées au manque de liquidité, et que l'épargne qui en résulte est souvent utilisée par les pauvres pour développer leurs avoirs productifs. Ainsi, en associant la protection sociale aux investissements en faveur des pauvres, il est possible de permettre à la plupart d'entre eux d'échapper durablement à la pauvreté et à la faim.

3. Au cours de ces dernières années, les pays africains ont accompli des progrès s'agissant d'attirer le commerce et les investissements étrangers et intra-africains et d'améliorer l'environnement à cet égard. Cependant, suite aux répercussions négatives, persistantes et multidimensionnelles de la pandémie de covid-19 aux échelles mondiale et régionale, le commerce intra-africain de produits agroalimentaires a enregistré un recul, passant de 73 milliards de dollars des États-Unis (ci-après «USD») en 2018 à 57 milliards d'USD en 2020. En outre, la facture des importations alimentaires du continent est passée de 78 milliards d'USD en 2018 à 118 milliards d'USD en 2020<sup>1</sup>. Dans le domaine des investissements étrangers directs (IED), les entrées d'investissements ont diminué de 16 pour cent entre 2019 et 2020 pour s'établir à 40 milliards d'USD<sup>2</sup>. Les annonces de projets de création de capacités, qui donnent une indication de la confiance des investisseurs et des tendances futures en matière d'IED, ont diminué de 63 pour cent pour s'établir à 29 milliards d'USD, tandis que le financement de projets internationaux, particulièrement pertinents pour les grands projets d'infrastructure, a chuté à 32 milliards d'USD (soit une baisse de 74 pour cent) sur la même période. Les opérations de fusion et d'acquisition transfrontalières ont également chuté de 45 pour cent entre 2019 et 2020, à 3,2 milliards d'USD.

4. L'Afrique est en passe de devenir une destination intéressante pour les investisseurs et un marché de premier plan pour les biens et les services. La population active, qui compte 600 millions de personnes, devrait doubler d'ici à 2040. L'environnement commercial ne cesse de s'améliorer, avec une main-d'œuvre mieux formée et une augmentation des dépenses des consommateurs, ce qui offre des perspectives de croissance pour les secteurs agricole et manufacturier et le secteur des services. L'Afrique est prête à renforcer son statut de région émergente à moyen et long termes, à condition que ces tendances puissent être maintenues. En outre, si les pays développés restent prépondérants dans le commerce africain et les investissements provenant de l'étranger, les tendances actuelles indiquent que les régions économiques en développement en Asie et au Moyen-Orient s'affirment comme des acteurs importants dans le commerce et les investissements africains, phénomène qui devrait se poursuivre à l'avenir.

<sup>1</sup> Trade Map, Centre du commerce international/CNUCED, intracen.org; données consultées le 20 janvier 2022.

<sup>2</sup> Rapport sur le développement dans le monde 2021, CNUCED, Genève.

5. Les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf ont débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2021<sup>3</sup>. Les espoirs et les ambitions que suscite la ZLECAf – en matière de commerce, d’industrialisation et de lutte contre les effets de la pandémie de covid-19 – en font l’une des grandes priorités des décideurs africains et de leurs partenaires qui soutiennent le processus. La ZLECAf promet de créer un cercle vertueux d’augmentation des débouchés commerciaux qui stimulera le commerce et l’investissement et permettra d’accroître la valeur ajoutée et d’accélérer la croissance de la productivité, ce qui conduira à une augmentation du nombre et de la qualité des emplois et devrait se traduire par des améliorations en matière d’inclusion sociale, et donc un élargissement des marchés.

6. Toutefois, afin que les pays et les citoyens africains puissent profiter pleinement des avantages de la ZLECAf, de nombreux catalyseurs supplémentaires sont nécessaires, notamment en ce qui concerne l’amélioration des investissements dans les infrastructures liées au commerce, la fourniture régulière d’énergie à un prix abordable, une connectivité numérique solide et une coordination efficace, ainsi que l’amélioration de l’environnement commercial global en Afrique, y compris par la mise en place de mécanismes d’application et de responsabilité.

7. Si les investissements dans les infrastructures de connectivité sont importants, la coordination des politiques est cruciale pour faciliter le commerce et les investissements régionaux. En outre, les investissements dans les biens publics – notamment dans le renforcement des institutions, la recherche axée sur l’augmentation de la productivité, le transport rural, les infrastructures liées au commerce et aux marchés, la santé, l’éducation et la protection sociale – sont nécessaires afin d’améliorer le système agroalimentaire et de promouvoir un développement inclusif et durable.

8. La ZLECAf est portée par un élan politique de haut niveau, mais elle ne portera ses fruits que si les États africains approuvent mais aussi négocient efficacement certaines dispositions commerciales, telles que les calendriers des réductions des tarifs douaniers, et respectent scrupuleusement les engagements pris à ce titre tout en investissant dans les catalyseurs nécessaires. Ainsi, la dynamique d’économie politique qui entoure la ZLECAf, entre les pays et les secteurs et au sein de ceux-ci, est essentielle pour comprendre où et comment les effets les plus importants se feront sentir, et donc quel type de soutien extérieur serait nécessaire et utile, et à quel endroit.

9. Les pays africains passent chaque année à côté de milliards de dollars d’échanges commerciaux potentiels en raison de la fragmentation du marché régional et de la faiblesse des réseaux de production transfrontaliers. Cependant, les décideurs africains s’accordent généralement à dire<sup>4</sup> que, pour accroître les échanges et les investissements (aussi bien les IED que les investissements au sein de la région), il convient de développer plusieurs domaines et de renforcer ceux qui existent déjà. Il s’agit notamment de définir des règles et des dispositions communes en matière de commerce et d’investissement afin d’exploiter les effets statiques et dynamiques que l’on peut attendre des flux de commerce et d’investissement, de mettre en œuvre le Plan d’action pour stimuler le commerce intra-africain, d’améliorer la qualité de l’éducation et l’accès à celle-ci, sachant que cela rendra les économies africaines plus attrayantes, de stimuler les flux d’investissement en Afrique et de favoriser le transfert des technologies et des connaissances connexes. Par ailleurs, inciter le secteur privé à jouer un rôle plus important est également une excellente possibilité de maintenir et de renforcer l’attrait et la compétitivité des marchés africains ainsi que leur contribution à la croissance économique et à l’emploi. Il est nécessaire d’élaborer des politiques touchant le secteur financier qui soient efficaces et puissent aider à canaliser les investissements vers les petites et moyennes entreprises. La ZLECAf peut servir de vecteur pour la réalisation de ces objectifs à condition que des règles communes applicables aux services

---

<sup>3</sup> Il convient toutefois de noter que des éléments importants de l’accord, tels que les règles d’origine et les barèmes douaniers, sont encore en cours de mise au point.

<sup>4</sup> Voir: «How African countries are boosting intra-African investment, with a view to sharing best practices among member states», Conseil économique et social de l’Organisation des Nations Unies, Comité de la coopération et de l’intégration régionales. Addis-Abeba, août 2017; et «Drivers for boosting intra-African investment flows towards Africa’s transformation», Commission économique pour l’Afrique, 2020.

financiers permettent de soutenir activement le développement des petites et moyennes entreprises sur le continent.

10. À cet égard, le lancement commercial du Système de paiement et de règlement panafricain (PAPSS) par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et le secrétariat de la ZLECAf, le 13 janvier 2022, a représenté une évolution très encourageante pour la promotion des investissements et du commerce<sup>5</sup>. Cette plateforme révolutionnaire permettra à l'Afrique d'économiser plus de 5 milliards d'USD par an en frais liés aux opérations de paiement et jouera un rôle de plus en plus important dans l'accélération des transactions effectuées sur le continent à l'appui de la mise en place de la ZLECAf. Le PAPSS constitue une avancée majeure qui devrait permettre au continent de se libérer de sa dépendance excessive à l'égard des acteurs et des facteurs extérieurs et de parvenir à l'accélération tant attendue des échanges et des investissements intracontinentaux.

11. Le PAPSS est une infrastructure de marché financier de pointe qui relie les marchés africains entre eux et facilite ainsi les paiements transfrontaliers instantanés dans les différentes monnaies locales africaines, dans le cadre du commerce transfrontalier. Afreximbank est l'organe de règlement principal du PAPSS et fournit à tous les autres agents de règlement des garanties de règlement sur le système de paiement et des facilités de découvert, en partenariat avec les banques centrales africaines participantes. Le PAPSS éliminera véritablement les frontières financières qui existent en Afrique et régularisera et intégrera les systèmes de paiement africains. Il jouera un rôle majeur en facilitant et en accélérant la courbe de croissance exceptionnelle que connaît le commerce intra-africain du fait de la mise en place de la ZLECAf.

12. Plus important encore, les gouvernements africains doivent veiller à ce que leurs législations en matière d'investissement soient conçues pour stimuler les investissements aux niveaux national et régional. Ces législations devraient, par exemple, recenser les secteurs d'investissement prioritaires, notamment les secteurs manufacturier et industriel. Ces secteurs, et en particulier les filières nationales et régionales, offrent davantage de possibilités d'intégration régionale que les produits primaires et plus de points d'entrée stratégiques aux niveaux supérieurs des chaînes de valeur régionales et mondiales. Afin que l'environnement commercial soit plus inclusif, plus attractif, plus efficace et mieux pris en charge, les acteurs non étatiques, à savoir le secteur privé et les organisations de la société civile, devraient jouer un rôle plus important dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de tous les instruments juridiques, politiques et d'investissement.

## **II – Objectifs de la session**

13. La table ronde ministérielle sera pour les membres et les autres parties prenantes l'occasion d'examiner des exemples concrets de mesures ou de meilleures pratiques utilisées par les pays africains pour promouvoir l'investissement et le commerce dans le secteur agroalimentaire chez eux. Elle permettra également de recueillir des recommandations visant à stimuler le commerce et l'investissement dans ce secteur dans le cadre de la ZLECAf, tout en contribuant à la croissance économique, à la création d'emplois, au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

## **III – Résultats attendus**

14. Compréhension commune des principaux enjeux et possibilités que présentent la promotion du commerce et de l'investissement pour le renforcement des systèmes agroalimentaires dans le contexte de la pandémie de covid-19 et au-delà, y compris les répercussions que pourrait avoir la ZLECAf, depuis la mise en œuvre jusqu'aux effets produits.

---

<sup>5</sup> [www.afreximbank.com](http://www.afreximbank.com).

15. Compréhension commune des meilleures pratiques adoptées par les membres, notamment au niveau de l'environnement politique, des capacités, des institutions, etc., en vue d'appuyer et de promouvoir l'investissement et le commerce.

16. Recommandations et orientations adressées à la FAO afin que celle-ci renforce l'appui apporté aux membres et aux CER dans la promotion de l'investissement et du commerce aux fins de l'amélioration des systèmes agroalimentaires dans le cadre de la ZLECAf.

#### IV – Public visé/Participants

17. Le public visé comprendra des ministres, l'Union africaine et le secrétariat de la ZLECAf, les communautés économiques régionales d'Afrique, des organisations internationales, des experts nationaux et internationaux, le secteur privé, des organisations non gouvernementales ou de la société civile et d'autres participants invités.

#### V – Ordre du jour

5 minutes	Introduction	Animateur – Coordonnateur sous-régional pour l'Afrique de l'Est, FAO
10 minutes	Allocution principale: perspectives ouvertes par la ZLECAf pour la transformation des systèmes agroalimentaires et progrès accomplis	M. Wamkele Mene, Secrétaire général, Secrétariat de la ZLECAf
30 minutes	Table ronde	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Ryad Mezzour, Ministre de l'industrie et du commerce, Royaume du Maroc</li> <li>• M. Mahen Kumar Seeruttun, Ministre des services financiers et de la bonne gouvernance, Maurice</li> <li>• M. Donal Brown, Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes</li> <li>• M. Benedict O. Oramah, Président de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank)</li> <li>• M<sup>me</sup> Halima Aliko-Dangote, Directrice exécutive responsable des opérations commerciales, Dangote Industries Limited</li> </ul>
40 minutes	Débats en séance plénière – Partage d'expériences sur les options et solutions politiques permettant de stimuler le commerce et l'investissement intra-africain dans le cadre de la ZLECAf.	Membres et participants
10 minutes	Conclusions et observations finales	Animateur – Coordonnateur sous-régional pour l'Afrique de l'Est, FAO